



Gouvernement de la
République du Bénin

Bilan des vingt ans du Sommet mondial sur la société de l'information en Afrique : succès, défis et perspectives

Note conceptuelle

Le palais des congrès
Cotonou (Bénin) (format hybride)
14-16 mai 2025

1. Introduction

Le Sommet mondial sur la société de l'information est une initiative mondiale qui vise à réduire la fracture numérique et à exploiter le potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement durable¹. L'année 2025 marque le vingtième anniversaire du Sommet, offrant l'occasion de réfléchir aux progrès, aux défis et aux perspectives de la transformation numérique de l'Afrique. L'objectif de cet atelier est de réunir les parties prenantes afin d'examiner les réalisations du continent, de recenser les lacunes et de tracer la voie à suivre pour la prochaine phase de mise en œuvre des textes issus du Sommet, conformément au Pacte numérique mondial².

2. Contexte

Depuis la première phase du Sommet tenue en 2003, l'Afrique a fait des progrès significatifs dans le développement des TIC, notamment en augmentant la pénétration d'Internet, en améliorant la connectivité mobile et en développant l'innovation numérique. Toutefois, des problèmes persistent, tels que l'insuffisance des infrastructures, le caractère prohibitif des coûts, le manque de culture numérique et les lacunes en matière de politique. Au cours de la première phase du Sommet, il a été défini une vision appelant à construire une société de l'information centrée sur les personnes, inclusive, orientée vers le développement et alignée sur la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pour concrétiser cette vision, il a été convenu de 11 grandes orientations, qui font partie intégrante du plan d'action adopté lors du Sommet³.

Depuis 2003, la société de l'information a subi une profonde transformation, émergeant comme un système plus complexe, interconnecté et numérisé qui diverge considérablement de sa conception initiale. La prolifération rapide des technologies numériques a remodelé le paysage, créant un système numérique de dimension mondiale et conduisant à l'adoption du Pacte numérique mondial. Néanmoins, les engagements énoncés dans la Déclaration de

¹ Voir www.itu.int/net/wsis/basic/about.html.

² Résolution 79/1 de l'Assemblée générale, annexe I.

³ Voir A/C.2/59/3, annexe. Voir également <https://publicadministration.un.org/wsis10/WSIS-Action-Lines-and-Facilitators>.



principes et le Plan d'action de Genève restent pertinents, car ils sont conformes aux efforts déployés pour relever les défis numériques mondiaux décrits dans les objectifs de développement durable et pour promouvoir un développement inclusif grâce à des approches multipartites.

À l'occasion du vingtième anniversaire du Sommet en 2025, l'Assemblée générale a demandé, dans sa résolution 70/125, la tenue d'une réunion de haut niveau sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des textes issus du Sommet. Cet examen sera l'occasion de passer en revue et d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet au cours du premier quart du XXI^e siècle, c'est-à-dire au cours des 20 dernières années. Il s'agira notamment d'examiner les réalisations, les lacunes et les enseignements tirés. En outre, l'examen sera l'occasion d'explorer les moyens de concrétiser la vision esquissée lors du Sommet il y a près de 20 ans, à savoir créer des sociétés de l'information et de la connaissance où chacun peut exploiter les possibilités offertes par les TIC et tirer parti de leur pouvoir de transformation. L'examen offre également l'occasion d'évaluer les progrès du continent dans la mise en œuvre des grandes orientations du Plan d'action de Genève et la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 9, sur l'industrie, l'innovation et les infrastructures, et l'objectif 17, sur les partenariats pour les objectifs.

En septembre 2020, l'Assemblée générale a adopté, par sa résolution 75/1, une déclaration à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, qui conduira à la publication du rapport du Secrétaire général intitulé *Notre programme commun*, en septembre 2021. Dans ce rapport, le Secrétaire général propose un pacte numérique mondial, qui a été adopté lors du Sommet de l'avenir, tenu en septembre 2024, dans le cadre du Pacte pour l'avenir. L'objectif du Pacte est de redynamiser les activités des institutions multilatérales mondiales d'ici à 2030 et au-delà, grâce à un volet technologique impliquant toutes les parties prenantes, notamment les gouvernements, le système des Nations Unies, le secteur privé, la société civile, les organisations de base, le monde universitaire et les particuliers, notamment les jeunes.

Le Pacte numérique mondial énonce des principes communs pour un avenir numérique inclusif, ouvert, durable, équitable, sûr et sécurisé pour tous, l'accent étant mis sur les enjeux suivants : a) renforcer la connectivité numérique et prévenir la fragmentation d'Internet ; b) promouvoir des modèles de gouvernance des données qui soient responsables, équitables et interopérables ; c) appliquer les droits de l'homme à l'espace numérique ; d) faire en sorte qu'Internet soit digne de confiance en établissant des critères de responsabilité pour les contenus discriminatoires ou trompeurs ; et e) réglementer l'intelligence artificielle conformément aux valeurs mondiales partagées. Après plus de deux ans de négociations, le Pacte a été adopté et est maintenant en cours de mise en œuvre.

Dans ce contexte et dans le prolongement de l'atelier coorganisé avec le Gouvernement tanzanien à Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) du 9 au 11 octobre 2024, ainsi qu'en préparation de la réunion de haut niveau sur le bilan des 20 ans du Sommet, qui doit se tenir à Genève du 7 au 11 juillet 2025, la Commission économique pour l'Afrique co-organise, avec l'Assemblée nationale du Bénin et d'autres parties prenantes majeures, notamment diverses entités des Nations Unies, un atelier destiné à évaluer les progrès, les défis et les perspectives liés aux textes issus du Sommet et à la contribution particulière de l'Afrique au Pacte numérique mondial. Cet atelier offre aux parties prenantes africaines une occasion cruciale de se réunir, de délibérer et de formuler une position unifiée sur le bilan des 20 ans du Sommet, ce qui leur permettra de concrétiser la vision du Sommet et de construire une société numérique plus inclusive et plus durable en Afrique.

Au cours de l'atelier, les parties prenantes se pencheront sur des questions essentielles, notamment :

- a) Dans quelle mesure les États africains ont-ils concrétisé la vision du Sommet pour une société de l'information centrée sur l'être humain, inclusive et axée sur le développement au cours des 20 dernières années ?
- b) Dans quelle mesure les grandes orientations du Plan d'action de Genève répondent-elles efficacement aux tendances contemporaines en matière de gouvernance numérique et aux technologies émergentes ?
- c) Comment l'Afrique peut-elle favoriser et renforcer les partenariats multipartites, le dialogue et la collaboration entre les parties prenantes afin d'assurer une mise en œuvre efficace des textes issus du Sommet et de façonner l'avenir numérique du continent ?
- d) Comment le bilan des 20 ans peut-il être mieux harmonisé et coordonné avec le Pacte numérique mondial et les autres documents finaux du Sommet de l'avenir afin d'éviter les doubles emplois avec les processus multipartites existants ?
- e) Quelle est la position africaine commune sur la prolongation du processus d'examen jusqu'en 2030 ?

3. Objectif

L'objectif de l'atelier est de favoriser un dialogue approfondi entre les parties prenantes africaines sur la mise en œuvre de la vision définie dans les textes issus du Sommet, notamment grâce aux mesures suivantes :

- a) Évaluer les réalisations et les lacunes dans la mise en œuvre des grandes orientations du Plan d'action de Genève en Afrique au cours des deux dernières décennies et mettre en évidence les initiatives réussies, les pratiques et les enseignements liés à la promotion de la transformation numérique et pouvant être reproduits à travers le continent ;
- b) Discuter des défis et des perspectives spécifiques liés à la promotion de la transformation numérique en Afrique et explorer les tendances et les possibilités émergentes dans les TIC, telles que l'intelligence artificielle, les mégadonnées et l'Internet des objets ;
- c) Élaborer une déclaration sur le bilan des 20 ans du Sommet et l'aligner sur le Pacte numérique mondial, en vue de mettre en évidence une position africaine commune sur l'avenir du processus de mise en œuvre des textes issus du Sommet.

4. Public cible

L'atelier s'adressera à un large éventail de parties prenantes, parmi lesquelles :

- Des représentants des gouvernements et autres décideurs ;
- Des dirigeants du secteur privé et des innovateurs en matière de TIC ;
- Des représentants d'organisations de la société civile et du monde universitaire ;

- Des représentants d'organisations régionales et internationales ;
- Des représentants de groupes de jeunes et de femmes ;
- Des représentants des médias.

5. Résultats escomptés

L'atelier devrait aboutir aux résultats suivants :

a) Une évaluation complète et détaillée des réalisations et des lacunes dans la mise en œuvre des grandes orientations du Plan d'action de Genève en Afrique au cours des deux dernières décennies ;

b) Une compréhension globale des défis et des possibilités spécifiques liés à la promotion de la transformation numérique en Afrique, y compris un aperçu des obstacles, des solutions potentielles et du rôle transformateur des TIC, en particulier de l'intelligence artificielle, des mégadonnées et de l'Internet des objets ;

c) L'élaboration d'une déclaration sur le bilan des 20 ans du Sommet et son harmonisation avec le Pacte numérique mondial, en vue de mettre en évidence une position africaine commune sur l'avenir du processus de mise en œuvre des textes issus du Sommet.

6. Langues de travail

Les langues de travail de l'Atelier seront l'anglais et le français. Une interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues, afin de permettre à tous les participants de participer pleinement aux débats.

7. Personnes à contacter

Pour de plus amples informations, prière de contacter :

Afework Temtime (temtimea@un.org ; +251 11 544 3159), spécialiste de la gestion des programmes, Section des technologies émergentes et d'avant-garde, de l'innovation et de la transformation numérique, Division de la technologie, de l'innovation, de la connectivité et des infrastructures, Commission économique pour l'Afrique ;

Hon. Alidjanatou Saliou-Arekpa (saliouarekpa18@gmail.com ; +229 01 20 21 36 44/45), députée à l'Assemblée nationale du Bénin.

8. Conclusion

L'atelier offre à l'Afrique une occasion exceptionnelle de réfléchir à son parcours de transformation numérique et de tracer une voie vers un développement inclusif et durable. En réunissant diverses parties prenantes, il contribuera à façonner l'avenir numérique du continent et à faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte dans la société de l'information. La présente note conceptuelle jette les bases de l'organisation de l'atelier. D'autres informations seront fournies en consultation avec les parties prenantes, notamment l'ordre du jour, la liste des orateurs et les dispositions logistiques.